

Santé publique, innovation et propriété intellectuelle : vers une stratégie et un plan d'action mondiaux

Suivi de la première session du groupe de travail intergouvernemental

Rapport du Secrétariat

1. Le rapport de la première session du groupe de travail a été publié le 25 janvier 2007.¹
2. Une lettre circulaire a été adressée le 15 janvier aux Etats Membres pour leur demander de communiquer avant la fin février 2007 d'autres contributions concernant les éléments d'une stratégie et d'un plan mondiaux définis par le groupe de travail² ainsi que des propositions relatives au groupe d'experts ou aux entités concernées. Les contributions additionnelles et les suggestions seront intégrées dans un document de travail révisé contenant le projet de stratégie et plan d'action mondiaux qui sera soumis pour examen aux Etats Membres en juillet 2007. D'autres informations générales demandées par des Etats Membres lors de la première session du groupe de travail seront également communiquées à ce moment-là sinon plus tôt.
3. A partir des propositions formulées par les Etats Membres, le Directeur général, en concertation avec les membres du bureau du groupe de travail intergouvernemental, désignera le groupe d'experts et les entités concernées, en veillant à assurer une représentation équilibrée entre Régions, entre pays en développement et pays développés ainsi qu'entre experts hommes et femmes.
4. Des consultations régionales organisées avec l'appui des bureaux régionaux pourraient avoir lieu en août et septembre, et les experts et entités concernées de la Région en question qui auront été désignés pourraient y apporter leur concours. Les comités régionaux souhaiteront peut-être examiner le document de travail et les résultats des éventuelles consultations régionales. Une deuxième consultation publique par Internet pour solliciter d'autres contributions et observations au document de travail pourrait également avoir lieu en août et septembre.

¹ Document A/PHI/IGWG/1/6.

² Document A/PHI/IGWG/1/5.

5. Il est prévu d'organiser la seconde et dernière session du groupe de travail en octobre 2007 de manière à mettre au point le projet de stratégie et de plan d'action mondiaux. Entre-temps, les membres du bureau du groupe de travail continueront à se réunir en fonction des besoins pour examiner d'autres travaux éventuels entre les sessions ainsi que les dispositions détaillées pour la seconde session.

6. Le Secrétariat continuera à mettre en oeuvre les recommandations de la Commission sur les Droits de Propriété intellectuelle, l'Innovation et la Santé publique qui s'adressent précisément à l'OMS.

= = =